

C.162/2012/AP

Le Secrétariat de l'Association de Etats de la Caraïbe (AEC) présente ses compliments aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires Etrangères des Etats Membres, Membres Associés et Observateurs Fondateurs de l'AEC** et a l'honneur de convoquer la **Réunion du Groupe de Travail sur la Facilitation Douanière** qui aura lieu le **23 janvier, 2013** au **Secrétariat de la AEC, Port d'Espagne, Trinite et Tobago** ; conformément aux mandants émergents des XXVI et XXVII Réunions du Comité Spécial sur le Commerce (CSC) :

*« Les membres ont créé le groupe de travail qui sera chargé de réunir leurs autorités douanières pour entamer les travaux correspondants conformément au mandat qui sera diffusé par la suite. » (Compte rendu du Rapporteur, XXVI CSC 2011)*

A cet égard, l'ordre du jour ainsi que les Termes de référence du Groupe de Travail sur la Facilitation Douanière seront communiqués ultérieurement.

Le Secrétariat prie aux contacts de liaisons de faire suivre une copie de cette communication aux Officiels de services de douanes et aux autres autorités pertinentes du domaine en question des Etats Membres et Membres associés de l'AEC.

Le Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), saisit cette occasion pour renouveler aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires Etrangères des Etats Membres, Membres Associés et Observateurs Fondateurs de l'AEC** les assurances de la plus haute considération.



Port d'Espagne, le 11 septembre, 2012